

SAINT-MARTIN-D'HÈRES

Plan Climat Air Énergie **Métropolitain**

BILAN 2023

ACTIONS PHARES



Élargissement des aides financières aux agents dans leurs déplacements domicile travail hors auto-solisme, dans le cadre de la mise en place du Forfait des Mobilités Durables (V2) : engins personnels type vélos, trottinettes, etc. ; free-floating type Citiz, DOT, etc. ; covoiturage...



Mise en œuvre d'un plan de sobriété sur la saison de chauffe hiver 2023 : homogénéisation des températures de consignes, décalage du démarrage de la saison de chauffe, suivi des réglages techniques.



Dans le cadre du projet vers une restauration scolaire durable, mise en œuvre sur le mois de juin 2023 des critères suivants :

- 3 fois plus de produits durables,
- 6 fois plus de produits locaux (plus de 60% en valeur d'achat)
- et 100% de viandes labellisées.



Organisation de 2 soirées «thermographie» pour sensibiliser les propriétaires aux fuites de chaleur de leur logement grâce au prêt d'une caméra thermique : 2 sessions en janvier et en novembre 2023, en lien avec le dispositif Mur|Mur.



Réalisation d'une campagne de pesées du gaspillage alimentaire après 5 ans de mise en œuvre d'un plan de lutte contre le gaspillage dans la restauration scolaire. Résultats observés : -35 % de gaspillage depuis 2018, moins de 100g/enfant/repas gaspillés, une réduction permettant d'éviter chaque année l'émission d'environ 23t de CO₂éq. à l'échelle de l'ensemble des repas servis.

ORGANISATION ET MOYENS

Un élu référent, 2^e adjoint au Maire.
Le Service Environnement (3 ETP).
Une Commission développement durable et urbain, réunion 5 fois par an. Un groupe de travail élus : réunion 7 à 8 fois par an.

INFOS COMMUNALES

Date d'engagement : 2005
Réengagement délibéré le : 25.05.2021
Nombre d'agents/salariés : 1 200
Nombre d'habitants : 38 188
Élu référent : Christophe Bresson
Contact : Marion Burre-Espagnou, environnement@saintmartindheres.fr

Avancement de la mise en œuvre du plan d'actions

